

SECTEUR 2 DU CRITERIUM BENJAMINS – SECTEUR EST

DATE: Dimanche 26 janvier 2020.

TROIS HORAIRES DE PESEES :

08 h 30 à 09 h 15 : pour les Masculins de -27, -30, -34 et pour toutes les Féminines.

10 h 15 à 10 h 45 : pour les Masculins de -38 et -42.

11 h 00 à 11 h 30 : pour les masculins de -46, -50, -55, -60, -66 et +66 kg.

LIEU: DOJO Régional de Brétigny 9 Rue Albert Camus à BRETIGNY/SUR/ORGE.

Cette rencontre concerne tous les Benjamins (2008-2009) Masculins et Féminines, **ceinture jaune-orange minimum**. Cette rencontre se déroulera en poules de 3 maximum et ensuite en tableaux sans repêchage. Elle est qualificative pour la Coupe Essonne (podium + les 4 5^{èmes} pour chaque catégorie). Ces 8 qualifiés par catégorie ne pourront pas venir au Secteur 3 qui lui aussi permettra d'en qualifier 8 autres. Les Benjamins ayant fait un podium au Secteur 1 seront têtes de série pour ce Secteur 2.

Nous conseillons à toutes les Benjamins de participer au maximum à ce "Secteur 2", car ne seront retenues pour la Coupe Essonne que celles qui auront participé à au moins un des 2 secteurs 2 et 3. Féminines, venez donc nombreuses !

Cette compétition se déroulera selon un découpage de l'Essonne en 2 secteurs. Si vous avez un doute, pour connaître votre secteur, reportez-vous au fichier disponible dans le fascicule sur le site du Comité de l'Essonne.

Nous rappelons que **le passeport sportif en règle est obligatoire : 2 timbres de licence (dont celui de la saison en cours), ceintures validées et certificat médical de non contre-indication à la compétition à jour ou l'attestation médicale.**

SELECTION POUR LA COUPE DU JEUNE ARBITRE

Comme les saisons passées, nous comptons sur vous, professeurs et dirigeants de Clubs, pour encourager vos **jeunes arbitres Minimes et Cadets** à participer à cette Coupe. Nous comptons également beaucoup sur la présence des **arbitres confirmés** pour assurer l'encadrement des jeunes arbitres.

La sélection pour la Coupe du Jeune Arbitre sera validée par le responsable de l'Ecole d'Arbitrage qui tiendra compte:

- du résultat des épreuves pratiques en Secteur.
- de l'assiduité aux cours de l'Ecole d'Arbitrage.
- du résultat de l'épreuve théorique.

Nous rappelons également que la présence des **arbitres stagiaires** devant passer leur F1 en fin de saison est plus que souhaitable.

Enfin, nous rappelons qu'**AUCUN COACH** ne sera autorisé durant cette rencontre, mais seulement des accompagnateurs "modérés". Chaque Club participant devra assurer l'**encadrement de ses jeunes par un représentant majeur** (voir textes officiels FFJDA).